

**FOLIA PHARMACOTHERAPEUTICA MARS
2026**

Actualités

Concentrations des formes buvables d'ibuprofène et de paracétamol désormais exprimées par 1 ml

La concentration des formes buvables de l'ibuprofène et du paracétamol (solutions, sirops, suspensions) est désormais exprimée en **mg/1 ml** dans le Répertoire (voir l'exemple du paracétamol sur la photo), et non plus en mg/5 ml.

Quel est l'avantage de l'expression en mg/1 ml ?

- Le risque d'erreurs de calcul est réduit : la dose peut être calculée plus facilement sans devoir d'abord effectuer une conversion.
- L'expression par 1 ml correspond mieux au dispositif doseur (par exemple, seringue doseuse/cuillère-mesure...) fourni dans l'emballage des formes buvables. Les dispositifs doseurs permettent de mesurer correctement le nombre de ml. C'est pourquoi l'expression des concentrations par 5 ml (cuillère à café) est devenue moins pertinente. NB : Les dispositifs doseurs permettent souvent de prélever la dose à administrer en fonction du poids corporel, ce qui est plus simple pour les parents.
- Le CBIP suit ainsi les RCPs et les mentions figurant sur l'emballage.

NB : À l'avenir, les concentrations des formes buvables d'autres principes actifs (par exemple, les sirops contre la toux) seront également exprimées en mg/1 ml, pour autant qu'elles soient exprimées de cette manière dans le RCP.

Comment cela se présente-t-il dans le Répertoire ?

Exemple pour les formes buvables de paracétamol :

□

Noms des spécialités concernées :

- Ibuprofène suspension 20 mg/1 ml: Algidrin®, Nurofen® (voir Répertoire)
- Ibuprofène suspension 40 mg/1 ml: Brufen®, Ibuprofen, Nurofen® (voir Répertoire)
- Paracétamol solution 30 mg/1 ml: Dafalgan® (voir Répertoire)
- Paracétamol sirop (solution) 32 mg/1 ml: Perdolan® (voir Répertoire)

Colophon

Les *Folia Pharmacotherapeutica* sont publiés sous l'égide et la responsabilité du *Centre Belge d'Information Pharmacothérapeutique* (Belgisch Centrum voor Farmacotherapeutische Informatie) a.s.b.l. agréée par l'Agence Fédérale des Médicaments et des Produits de Santé (AFMPS).

Les informations publiées dans les *Folia Pharmacotherapeutica* ne peuvent pas être reprises ou diffusées sans mention de la source, et elles ne peuvent en aucun cas servir à des fins commerciales ou publicitaires.

Rédacteurs en chef: (redaction@cbip.be)

T. Christiaens (Universiteit Gent) et
Ellen Van Leeuwen (Universiteit Gent).

Éditeur responsable:

T. Christiaens - Nekkersberglaan 31 - 9000 Gent.